

Image not found or type unknown



Vente de bien dit de loisir en gms

Par **Bartimus**, le **11/08/2010** à **19:45**

Bonjour à tous,rrnrnTout d'abord,n'étant pas habitué à ce genre de forum, je m'excuse par avance si mon sujet vous parait hors sujet, ou mal renseigné.rnrnJe suis là pour satisfaire ma curiosité sur un point,rrnrnY a-t-il des freins de droit commercial pour la vente (en partenariat) de bien dit de loisir, comme les tickets de cinéma, piscine, théâtre etc.... dans une gms ?rrnrnSi oui lesquels ?rrnrnEt autre chose, peut on motivé l'achat d'un bien de la gms en proposant des réductions sur un bien de notre partenaire (ex: pour un produit ciblé ou un montant d'achat, une réduction offerte sur le ticket de cinéma), ou cela pose-t-il un problème de droit commercial ?rrnrnJ'ai un peu fureté sur le net, mais ne sachant pas quel terme exacte mettre dans la recherche, je n'ai donc rien trouvé de bien pertinent.rnrnToute aide serait la bienvenu !
Merci ;)